



Consultation nationale de la mission « Coworking : territoires, travail, numérique »
<https://concertation.mission-coworking.fr/mission-coworking/home>

Contribution du réseau coworking Grand Lyon

1. Pourquoi une contribution ?

Dans le cadre de la consultation nationale les membres du réseau souhaitent pouvoir témoigner:

- d'une dynamique territoriale initiée par des parties-prenantes porteuses de projets,
- de l'intérêt de la complémentarité et de la diversité des acteurs dans la co-construction d'un réseau,
- de la pertinence de se fédérer autour de valeurs fortes et engageantes pour construire une cadre d'actions communes,
- de la capacité des acteurs à agir et penser leurs pratiques, en relation avec le territoire.

Cette contribution collective ne remplace pas l'ensemble des contributions que peuvent apporter à la consultation certains des projets réunis dans le réseau.

Il ne s'agit pas d'une parole commune sur les enjeux du coworking, mais d'une parole commune sur la place, et l'intérêt, d'un réseau créé par les acteurs concernés sur un territoire donné.

2. Un réseau créé par des acteurs du coworking, avec l'appui de la collectivité

Une progression régulière de la taille du réseau, fondée sur des actions communes

- 2010: Ouverture de l'Atelier des Médias en 2010 dans le 6ème arrondissement
- 2011: 1ère rencontre autour du coworking avec des acteurs d'autres territoires
- 2012 : Tour de France [du Télétravail](#) - Atelier autour du coworking autour de l'intérêt d'une mise en réseau des acteurs
https://www.youtube.com/watch?v=alfxO_KzvGE&feature=youtu.be
- 2014 : L'Atelier des Médias, Locaux Motiv', La Cordée et Comptoir etic co-construisent et signent une charte qui les engage & [1er CoworkingTour](#)
- 2015 : 2ème [Coworkingtour](#)
- 2016 : Parution du "[Guide du coworking](#)", réalisé pour la Métropole de Lyon par la Cordée avec l'appui du réseau.

- 3 février 2017 - Organisation des 1ères [Assises nationales du coworking](#)

Des éléments constitutifs du réseau clairement identifiés

La force du réseau, et sa capacité à évoluer dans le temps, repose sur des invariants identifiables :

- Une connaissance qui fonde la reconnaissance
- Une envie de porter un socle commun autour de ce que le coworking est/ n'est pas, avec une réelle diversité d'acteurs impliqués
- Un travail sur une charte qui facilite la définition de ces communs : valeurs et critères.
- Un travail sur la gouvernance du réseau : modes de décisions, modes d'actions
- Des rendez-vous réguliers (mensuels) pour donner le rythme et inclure
- Des responsabilités partagées et tournantes
- Pas de structuration juridique "en propre" tant que le besoin ne s'en fait pas fortement sentir.

Une relation à la collectivité fondée sur l'équité et la bienveillance

La collectivité locale (Métropole de Lyon) a dès l'origine fourni un appui bienveillant à la mise en place et à la consolidation du réseau via :

- des missions d'appuis,
- une présence facilitatrice aux rencontres,
- une posture de facilitation et d'écoute,
- un appui financier et logistique, en adéquation avec les besoins réels, pour faire avancer les actions communes : création de site web, prise en charge financière des aspects logistiques et organisationnels d'événements,
- un appui conséquent pour la communication des actions menées par le réseau : document de capitalisation des Assises, création et mise à jour du livret de de présentation du réseau, etc.

En résumé : une relation de confiance réciproque sur les intérêts partagés par la collectivité et le collectif et sur la qualité du mode opératoire mis en place.

3. Des actions communes : coopération, témoignage, facilitation, réflexion

Les grandes missions que se donnent les membres du réseau dans leur travail commun :

- Coopérer - y compris au service des coworkeurs/ses

exemples d'actions menées : pass inter-espaces, réflexion sur les mutuelles, organisation de rencontres réseau pour faciliter le passage à l'action.

- Témoigner et "donner envie"

exemples d'actions menées : coworking tour, participations à des études, interventions ressources, etc.

- Promouvoir : l'offre existante, les valeurs communs, une vision partagée de ce qu'apporte le coworking aux personnes concernées.

exemples d'actions menées : site internet commun, livret de présentation commun et actualisé, organisation des Assises. etc.

- Faciliter l'émergence de projets en adéquation avec les besoins et réalités du territoire, à la fois à travers des rencontres et des outils supports

exemples d'actions menées : guide coworking, document de capitalisation des Assises, rencontres avec des porteurs.ses de projets, etc.

- Réfléchir, avec d'autres à ce que représente le coworking dans l'évolution du travail

exemples d'actions menées : Organisation des 1ères Assises nationales du coworking

Nous avons également à coeur d'entretenir un lien avec les autres ⅓ lieux du Grand Lyon, qui ne font pas partis du collectif soit par choix, soit car ils ne répondent pas aux critères de la Charte en les conviant à deux rencontres annuelles par an.

4. La 1ère édition des Assises Nationales du coworking, une dynamique à soutenir ?

Un temps fort co-construit par l'ensemble des membres du réseau Coworking Grand Lyon, avec un appui conséquent de la collectivité - et en ouverture à l'ensemble des acteurs, au niveau national.

Pourquoi les Assises ?

Une fois le réseau mis en place, la qualité des échanges a mené à une maturation collective autour de la façon dont il était possible d'impliquer un ensemble beaucoup plus important de parties-prenantes. Avec une reconnaissance du besoin, et d'une envie "de parler du fond". Il est apparu comme pouvant "servir" à quelque chose de se lancer dans la conception d'un événement ouvert, fédérateur, créatif et co-construit - qui, bien que territorialement situé, se positionne au delà, de façon élargie.

Le pari qu'a souhaité relever le réseau était à la fois :

- De construire les Assises à partir des contributions de celles et ceux qui font, agissent, observent, le coworking - sans présumer d'une vérité initiale sur le phénomène.
- De s'ancrer dans une réflexion liée à l'évolution du travail.
- De créer un "espace temps" à l'image de ce qui se passe dans les espaces, au sein des collectifs concernés : ouverture, rencontres, écoute, adaptations, etc.
- De pouvoir, réellement, donner à voir, comprendre ce que sont les espaces dans leur diversité,
- De rassembler l'ensemble des parties-prenantes : porteurs de projets, collectivités, ruraux, urbains, collectivités, universitaires, etc..

Comment relever ce pari ?

Le réseau a travaillé sur plusieurs mois - à la fois dans la phase de conception, puis pour lancer un appel à contribution qui donne envie et fasse sens, puis pour organiser le temps de rencontre le 3 février 2017 à Lyon.

Cette organisation a fortement bénéficié à la fois de la mobilisation réelle de l'ensemble des membres du réseau, en amont et pendant la rencontre (plus d'une trentaine de bénévoles impliquée) et d'une implication très forte de la collectivité :

- Une ressource humaine dédiée (apprentie de la collectivité) accompagnée par une chargée de mission très au fait des sujets traités.

- Une facilitation logistique très forte de la collectivité : financement de la salle, de la communication, de la restauration, etc.

Le résultat

Une journée très “forte”, appréciée des participant.e.s. Près de 200 personnes sont venues.

Dont $\frac{1}{3}$ [ont répondu à l'évaluation](#).

Cette journée a fait l'objet d'un travail de synthèse spécifique via un livret de capitalisation : [“Les 6 grands défis du coworking”](#)

Cette journée a très clairement initiée une dynamique inter-acteurs - dynamique n'étant portée en tant que telle par aucun réseau national.

La suite ?

Le réseau avait décidé, dès la phase de conception de ne pas faire des Assises un événement rattaché à un territoire et perçoit un intérêt fort à le “faire tourner” : à la fois pour permettre à d'autres territoires de valoriser la singularité de l'organisation de leurs propres réseaux, et pour être en cohérence avec l'esprit initial du projet.

5. Les documents fournis

- Charte
- Document de présentation actualisé du réseau et de ses membres
- Le document de synthèse des Assises